

NN 04-2022 • 24 mars

ÉLECTION DÉLÉGUÉS BPCE MUTUELLE

UN BILAN DONT NOUS SOMMES FIERS... ET DEMAIN DES INNOVATIONS

Au-delà du curatif, la prévention en priorité !

Depuis maintenant plusieurs années, les pouvoirs publics ont pris pleinement conscience qu'un système de santé efficace passe aussi par la prévention. Mais le retard pris en la matière est tel qu'on ne peut laisser les organismes publics agir seuls en la matière.

Les complémentaires santé doivent désormais prendre toute leur part dans des dispositifs innovants. Dans ce contexte, BPCE Mutuelle amplifiera son action...

■ La France à la traîne

En 2017, le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie tirait la sonnette d'alarme sur le peu de place laissée à la prévention dans le système de soins français. La France est historiquement dans une optique curative où les soins représentaient alors 95% des dépenses ! La même année, l'Organisation Mondiale de la Santé estimait que l'augmentation de 5% de la part de la prévention dans les budgets nationaux faisait baisser à moyen terme de 30% les dépenses globales de santé. Il y avait donc urgence à agir !

■ Où en est-on aujourd'hui ?

Si des efforts importants ont été réalisés ces 5 dernières années dans notre pays, force est de constater que beaucoup de chemin reste à faire. Certes, les campagnes de prévention généralistes se sont multipliées, certes on parle désormais enfin du « sport santé », certes des actions sont menées auprès du jeune public notamment sur les risques de la « malbouffe », mais ce n'est pas suffisant...

La pandémie a démontré combien il était important de prendre soin de soi, de sa santé pour éviter des pathologies graves. Tous les acteurs de la santé doivent amener désormais leur pierre à l'édifice.

■ Et à BPCE Mutuelle ?

Depuis 4 ans, sous la houlette des élus Syndicat Unifié-Unsa, notre mutuelle s'est lancée dans un programme de prévention à destination des adhérents. Malgré la période « Covid » peu propice à l'exercice, ce sont plus de 2400 personnes qui ont pu suivre des conférences, des dispositifs d'information et de conseils sur des sujets aussi variés que le sommeil, les maladies cardiovasculaires, le cancer, les addictions, la prévention du mélanome ou encore la santé bucco-dentaire... C'est un excellent début, mais nous devons encore mieux faire !

■ Et demain...

Les élus du Syndicat Unifié-Unsa, qui siègent en commissions et au Conseil d'Administration de BPCE Mutuelle, ont la volonté de poursuivre et d'amplifier l'effort dans le domaine de la prévention. Ainsi, en partenariat avec les entreprises du Groupe, nous devons multiplier les actions collectives. En parallèle, nous entendons mettre en place de nouveaux dispositifs individuels pour répondre encore mieux aux besoins de chacun.

Et s'il doit y avoir un axe de travail fondamental en matière de prévention, c'est certainement du côté de la santé psychique qu'il faut s'investir. Depuis deux ans, chacun de nous est exposé à des situations qui pèsent sur le mental. Anticiper et accompagner individuellement les adhérents et leurs familles est fondamental...

Si BPCE Mutuelle est aujourd'hui reconnue pour la qualité des prestations servies et des services mis en place au bénéfice des adhérents, nous allons redoubler d'efforts pour proposer des parcours de prévention innovants et adaptés.

Prendre la santé dans sa globalité, c'est le crédo des élus du Syndicat Unifié-Unsa à BPCE Mutuelle !

Notre EXPERIENCE est une ligne de force ! Nous entendons POURSUIVRE sur cette voie ! VOTEZ pour les candidats soutenus par le Syndicat Unifié-Unsa

Consultez régulièrement de nouvelles infos « Élection BPCE Mutuelle »

ICI

